

Arrêté N° 2022-234

**portant nomination de Mme Marie PREAU en qualité de chargée de mission
pour la stratégie scientifique dans le domaine de la santé**

La Présidente de l'Université Lyon 2

- Vu** le Code de l'éducation ;
Vu les statuts de l'Université approuvés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018 et notamment l'article 38 ;

Arrête :

- Article 1 :** Madame Marie PREAU, Professeure des Universités, est nommée chargée de mission pour la stratégie scientifique dans le domaine de la santé.
- Article 2 :** L'intéressée bénéficie d'une équivalence horaire de 96 heures ETD au titre de cette mission.
- Article 3 :** La mission est définie dans la lettre annexée au présent arrêté.
- Article 4 :** Cette mission, qui prend effet à compter du 1^{er} septembre 2022, prendra fin le 31 août 2023.

Fait à Lyon, le 20 septembre 2022


Nathalie DOMPNIER

